

<https://www.snetap-fsu.fr/Retraite-ENSAP-et-nouvelle-procedure-de-demande-de-retraite.html>



Retraite : ENSAP et nouvelle procédure de demande de retraite

- Métiers - Retraité.e -

Date de mise en ligne : mercredi 17 mars 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Mise à jour 3 août 2025

Dans le cadre du droit à l'information retraite, l'espace "retraite" du portail de l'espace numérique sécurisé de l'agent public (ENSAP), ouvert depuis 1er février 2018, permet aux fonctionnaires relevant du ministère chargé de l'agriculture de consulter en ligne (<https://ensap.gouv.fr>), à tout moment, leur compte individuel retraite, d'en vérifier l'exactitude auprès de l'interlocuteur compétent et d'effectuer des simulations de retraite. En outre, la demande de départ à la retraite est désormais dématérialisée pour les agents titulaires du MAA.

[Consulter ici la note de service](#)

[<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH339/capture-2-f1318.png>]

Compléments :

[Note de service SG/SRH/SDDPRS/2024-160](#)

Fonctionnaires : [Départs en retraite - vos questions les plus fréquentes et vos contacts](#)

Mon parcours retraite : [Le guide pour trouver les services concernant ma retraite de l'État](#)

Post-scriptum :

Pour en savoir plus :

- . [Tout savoir sur la retraite progressive pour les agent·es de l'État](#)
- . [La retraite progressive dans la fonction publique d'État](#)
- . [Livret d'accueil retraité.es 2020](#)